



Bulletin n°25 - été 2013



Batz-sur-Mer

www.mairie-batzsurmer.fr

Sommaire

Avant la saison 1

• La Chasse aux œufs de Pâques • Tour de Bretagne à Kervalet • Baptême de l'air en hélicoptère • Cérémonie de la citoyenneté

Actualités 2

• Les nouveaux professionnels à votre service
• Cérémonie du 19 mars • Cérémonie du 8 mai 1945 • Batz-sur-Mer, Traditions et Modernité • Le Croisic, l'établissement de bains de mer Sylvain Lalande de 1844 à 1893

Manifestations estivales 4

• Festival des Nuits Salines • Pardon Saint-Guérolé
• Batz-sur-Mer, ville d'art et de culture
• Nouvelle activité : les balades contées, sonnées et chantées • Grand week-end musical "La Marée Montante" • Un été résolument festif

infos municipales 7

• Actualités de l'Office de Tourisme
• Un nouveau dépliant pour le Moulin de la Falaise et un nouveau guide touristique
• Un site mobile pour la destination La Baule-Presqu'île de Guérande

Patrimoine 8

• Batz-sur-Mer protège son patrimoine
• Ouverture du Musée Intercommunal des Marais Salants

Sécurité 9

• Baignade à Batz-sur-Mer, mode d'emploi
• Un nouveau véhicule pour la Police Municipale

Travaux 10

• Le point sur les travaux de la route côtière
• Après l'été • Le poste de secours Valentin est sorti de terre • Et la Govelleville ?
• De l'éclairage led dans le quartier de Poulan
• Abords du Musée Intercommunal des Marais Salants • Sécurisation de la traversée des villages de Kermoisan et de Roffiat
• Fin du chantier de la liaison douce entre les villages et le centre-bourg

Infos pratiques 14

• CAUE • Les aides au ravalement de façade et au changement des huisseries • Actualités de la bibliothèque intercommunale

Santé/Social 15

• Galette des anciens • Info Centre Communal d'Action Sociale • Succès de l'opération Toutes pompes dehors • Téléassistance

Enfance/Jeunesse 16

• Une nouvelle plaquette Enfance et Jeunesse • Les jeunes de Batz-sur-Mer en visite au Futuroscope
• Electron 17 • L'actu de l'Accueil de Loisirs
• L'auto financement des projets des jeunes de "La Hurllette" • Accueil de Loisirs en pratique
• Espace Jeunes "La Hurllette" en pratique

Environnement 18

• S'informer sur le projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire • La ville se lance dans l'éco pâturage • Des totems en bois pour les chemins de la coupure verte

Associations 21

• La fête du jumelage en photos • Quand Batz-sur-Mer accueille le Breizh a Gan
• Comprendre et préserver la biodiversité
• 1914-2014, le bourg de Batz se souvient
• Présentation de l'école de voile Valentin

Mairie 24

• Etat civil • Services municipaux : Au revoir à... / Bienvenue à... • Calendrier des vacances scolaires 2013-2014 • S'abonner au Bulletin Municipal



*Chères Batziennes,
Chers Batziens,*

Ce bulletin municipal d'été permet d'illustrer le récit de la métamorphose progressive qui a gagné, année après année, jour après jour, notre belle cité.

A mesurer le chemin parcouru, et quel chemin : celui des grands axes, des rues, des venelles, entièrement rénovés et embellis, chemin de l'authenticité préservée et de l'attractivité retrouvée. Chemin qui nous conduira, je l'espère, à devenir "Petite Cité de caractère", après l'obtention en 2012 de la "deuxième fleur" au concours des villes et villages fleuris. L'histoire de Batz-sur-Mer continue à s'écrire depuis plus de 12 ans, années consacrées à rendre la commune plus attrayante et garantir une qualité de vie exceptionnelle.

Ici, on peut goûter le terroir, déguster les expositions culturelles, on peut flâner dans les allées colorées d'un marché nocturne, découvrir les balades terre et mer, se laisser emporter par l'ambiance musicale et folklorique d'une fête... Ici, un large panel de manifestations donne le choix.

Ici, c'est chez vous, dans vos quartiers et rivages animés pour la période estivale de très belles activités préparées par la Municipalité, l'Office de Tourisme et les Associations de Batz-sur-Mer. N'hésitez pas à franchir le pas de votre porte pour prendre part à la fête estivale.

Ici, c'est Batz-sur-Mer, une destination privilégiée. L'été à Batz-sur-Mer c'est assurément les vacances.

Les élus et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent été.

L'accueil des résidents secondaires aura lieu le mardi 9 juillet à 18h00 et le samedi 3 août à 11h00 à la Salle des Fêtes. Je vous y attends nombreux.

Danielle RIVAL
Maire de Batz-sur-Mer
et Conseillère Régionale

Directrice de la publication Danielle Rival
Rédacteur en chef Frédéric Sauton
Photos F. Sauton (sauf mentions contraires)
Conception & Impression

La Mouette Communication - La Baule
Tél. 02 40 60 20 10 - (CM 06/13)

© Mairie de Batz-sur-Mer • Été 2013

Œuvre de couverture : "Retour à la Govelleville" de Sylvain Lougarre



5^{ème} édition

de la Chasse aux œufs de Pâques...

En raison des travaux le long du parc du Petit Bois, l'Office de Tourisme avait transféré sa traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques dans le parc Vaucourt-Singer. Déménagement réussi si on en juge par la forte participation des enfants et des familles ! À l'invitation de l'Office, beaucoup d'enfants s'étaient costumés. Les meilleurs déguisements ont été sélectionnés par les jeunes de La Hurlette, et le gagnant a remporté un baptême de l'air en hélicoptère. Le traditionnel stand boissons-jeux-confiseries tenu par les jeunes de la Hurlette a également très bien fonctionné.



Le Tour de Bretagne... à Kervalet

Le 26 avril dernier, la 47^{ème} édition du Tour de Bretagne cycliste est passée dans le village de Kervalet, à l'occasion de l'étape Ploemel - La Turballe. Plusieurs spectateurs étaient présents pour voir passer les coureurs qui ont dû affronter ensuite le vent soufflant des Marais salants.



Cérémonie de la citoyenneté...

Pour la seconde année consécutive, le Maire a remis aux nouveaux jeunes électeurs de la commune leur carte d'électeur flambant neuve ainsi qu'une médaille de la citoyenneté. Dans son allocution, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a insisté sur l'importance du droit de vote et du rôle du citoyen dans les affaires publiques, notamment à travers les élections. Message qui, au vu du peu de jeunes présents (trois avaient fait le déplacement et sept s'étaient excusés sur vingt-sept invités), n'est pas encore tout à fait entré dans les esprits.



Baptême de l'air en hélicoptère...

Fort du succès populaire de la journée baptême de l'air en hélicoptère organisée en 2011, l'Office de Tourisme a renouvelé l'opération au printemps 2013, avec le même succès ! Annulée le 1^{er} mai en raison des intempéries, la journée a eu lieu le dimanche suivant et 234 passagers répartis sur 47 rotations ont ainsi pu découvrir la beauté de la presqu'île vue du ciel. Comme par le passé, l'Office de Tourisme a pris en charge une partie du coût des billets pour tous les enfants.

Les nouveaux professionnels À VOTRE SERVICE...

LA GÈDE AUX LIVRES

Librairie-Café-Carterie

ELISABETH LESIMPLE

- 22, rue Jean XXIII
- Tél. : 09.64.25.30.11
- www.facebook.com/lagedeauxlivres
- lagedeauxlivres@gmail.com



TY BOURDIC

Crêperie & Resto breton

CHANGEMENT D'ENSEIGNE ET DE PROPRIÉTAIRES, BIENVENUE À

YVES-LISE ET GUY BOURDIC

- 1, rue des Eaux
- Tél. : 02.40.23.81.64
- ty.bourdic@gmail.com



LYDIA VILLOT

Réflexologue plantaire

Certifiée par la Fédération

Française de Réflexologie (FFR)

- 36, rue des Goélands
- Tél. : 06.88.31.39.98
- lvr44@orange.fr



CÔTÉ PLAGE

Crêperie - Bar - Restaurant

CHANGEMENT DE

PROPRIÉTAIRES, BIENVENUE À

THIBAUT ROYER

ET MATHILDE DUQUESNE

- Plage de la Gouvelle
- Tél. : 02.40.23.84.33
- www.facebook.com/creperiegouvelle



PRUNE ET PAPRIKA

VALÉRIE BOUKLA

Conseils en décoration intérieure,
animation d'ateliers créatifs
et vente de créations

- Tél. : 06.73.50.78.63
- pruneetpaprika@laposte.net
- <https://www.facebook.com/pages/Prune-et-Paprika/560280580665815>



GÎTE DE FRANCE-GUITTENY

Gîte labellisé Gîte de France, 3 chambres, 4 personnes,
grand jardin et stationnement privatif

- 13, rue du Golf
- www.gites-bretagne-sud.fr
- lmguitteny@gmail.com
- Tél. : 06.38.16.73.99



STÉPHANE CHAVY PLOMBIER

Dépannages rapides 7j/7

Tous travaux d'entretien et
réparations presqu'île guérandaise

- Tél. : 06.25.93.56.94
- stephane.chavy1@gmail.com



KONRAD ZELLER BIEN-ÊTRE INDOTHAÏ

Massage Thaï classique, massage des pieds, massage
ayurvédique, massage yogique

Praticien certifié (Chiang Mai, Goa)

- 22, rue Charles de Gaulle
- komasat@gmail.com
- Tél. : 06.76.42.60.68





Cérémonie DU 19 MARS...

À l'occasion de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, René Le Dorze a reçu la Croix du Combattant des mains de Danielle Rival et d'Henri Maréchal, Président de la FNACA. Absent lors de la cérémonie, Robert Yviquel a également reçu cette décoration.

Cérémonie DU 8 MAI 1945...

La cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945 s'est une nouvelle fois déroulée devant un public nombreux. L'évocation historique portait sur la Libération de la Poche de Saint-Nazaire et de Batz le 11 mai 1945, soit trois jours après la reddition allemande signée à Reims puis à Berlin le 8 mai. À l'issue de la cérémonie officielle, Georges Cournil, Président de la section batzienne de l'Union Nationale des Combattants (UNC), a remis au jeune Flavien Clouet la médaille de la Reconnaissance de l'UNC, le félicitant pour son engagement en tant que porte-drapeau au sein de l'association.



Batz-sur-Mer, TRADITIONS ET MODERNITÉ...

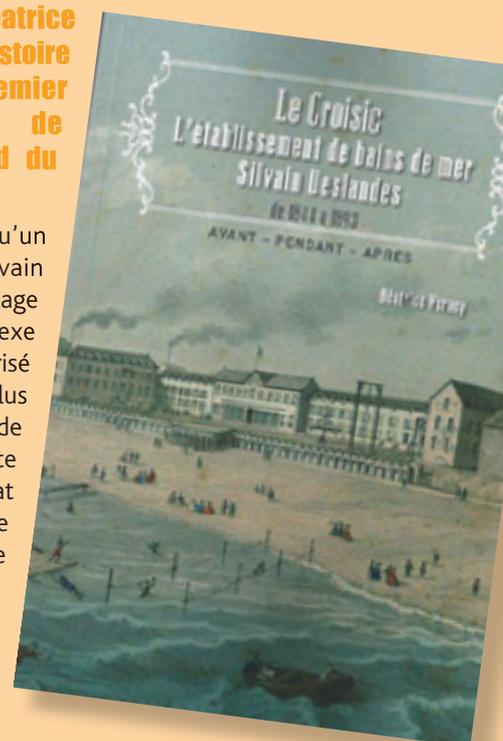
Cet ouvrage de grand format consacré à Batz-sur-Mer et initié par la municipalité est toujours disponible à la Maison de la Presse et à l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer au prix de 20€ pour 108 pages.

Le Croisic. L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS DE MER SYLVAIN LALANDE DE 1844 À 1893...

Écrit par la batzienne Béatrice Verney, ce livre retrace l'histoire de la création du premier établissement de bains de mer créé sur la côte nord du département.

En effet, c'est en 1844 qu'un entrepreneur d'Amboise, Sylvain Deslandes, fit construire sur la plage de Saint-Goustan un complexe hôtelier d'hydrothérapie. Très prisé par une clientèle huppée au plus fort de la tendance des bains de mer, le bâtiment deviendra ensuite un sanatorium après son rachat par les Frères de Saint Jean de Dieu en 1893, puis une résidence de vacances à partir de 1999.

Ex-Directrice du Centre Saint Jean de Dieu au Croisic de 1998 à 2009, Béatrice Verney s'est prise de passion pour ce bâtiment et a mené des recherches qu'elle a souhaité faire partager au plus grand nombre, en écrivant cet ouvrage disponible en librairie et à la Maison de la Presse au prix de 20 euros pour 208 pages.



Festival des Nuits Salines...

DU VENDREDI 19

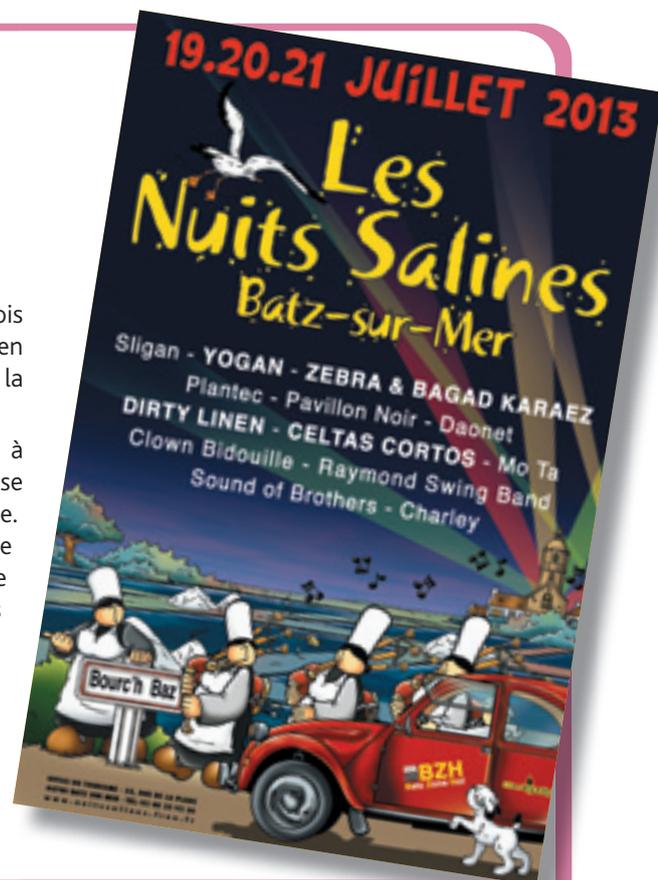
AU DIMANCHE 21 JUILLET 2013.

Festival de la tradition du sel, cet événement estival de la région est basé sur trois jours autour de concerts (2 scènes), d'un village gastronomique, de visites en calèche dans les Marais salants, d'un marché du terroir et d'exposition dans la chapelle du Mûrier.

Pendant trois jours, la monnaie est le sel. Chacun troque comme autrefois, à chaque stand, sa nourriture et sa boisson, contre un petit sac acheté en caisse centrale, plaisir des estivants. Le tout se faisant au son de la musique celtique. Deux grands concerts payants sont organisés sur une grande scène couverte le vendredi et samedi soir ; les concerts sur la place du Mûrier (au cœur du village gastronomique) étant gratuits. C'est le lieu privilégié où se rencontrent les locaux et les vacanciers. Tous s'imprègnent d'une ambiance unique avec pour mot d'ordre la convivialité.

L'organisation du festival est assurée grâce à la présence de quelques 210 bénévoles ; celui-ci se termine dans les rues de Batz-sur-Mer le dimanche soir. Il existe aussi grâce à la volonté de la Mairie, du Conseil Général, la Région Pays de la Loire, et de nombreux sponsors locaux.

Le festival des « Nuits Salines » étant le plus grand des plus petits festivals.



- Plus d'informations sur le site officiel des Nuits Salines : www.lesnuitsalines.com
- Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25 rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36 / www.ot-batzsurmer.fr)

Pardon SAINT-GUÉNOLÉ...

Dimanche 4 août 2013

Cette année encore, le Pardon Saint-Guérolé fait bien partie des manifestations majeures estivales de Batz-sur-Mer à ne rater sous aucun prétexte. Encore plus vivant que jamais, il perpétue la fête bretonne de nos anciens avec l'offrande du sel au cours de la cérémonie religieuse, précédée le matin dès 10h00 par la procession qui se rend de la chapelle du Mûrier à l'église Saint-Guérolé. Les mariés du jour ont revêtu le costume traditionnel, ainsi que toute la noce qui défile dans les rues de la ville à l'issue de l'office religieux vers midi. Un arrêt dans la Grande Rue (lieu à ne pas rater pour les photographes) avec un temps fort, le jet du sel par les mariés au puits, accompagnés des différents cercles folkloriques invités.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Alors venez nous rejoindre au Parc du Petit Bois, rue de la Plage, pour vous immerger dans notre Culture au son de la musique bretonne et goûter aux crêpes et galettes maison autour du bar, ou encore redécouvrir les métiers de nos anciens.

Et pour finir votre journée, laissez-vous imprégner par la musique celtique irlandaise autour d'une soirée moules-frites, dès 19h00.



Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr

Texte de Jacques Gilet

Batz-sur-Mer, VILLE D'ART ET DE CULTURE...

Tous les étés, de nombreuses expositions et manifestations sont organisées à Batz-sur-Mer. Outre l'enrichissement culturel, elles permettent également de découvrir d'une autre manière notre patrimoine historique et religieux.



LUMIÈRES ET POÉSIE DE BRETAGNE

Du 2 juillet au 30 août 2013 (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre et gratuite / Horaires : 10h-12h et 16h-19h).

Dans le cadre de son exposition artistique estivale, la Chapelle Saint-Marc de Kervalet servira d'écrin aux œuvres de l'artiste peintre Nicole Elkon

(plus d'informations sur <http://elkon.perso.neuf.fr/>).

L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES...

Du 31 août au 29 septembre (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre et gratuite / Ouvert tous les après-midi de 14h30 à 18h30).

Organisée dans de nombreuses chapelles de la presqu'île par Cap Atlantique en partenariat avec l'AP2A (Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes) et la municipalité, cette manifestation attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Pour cette huitième édition, deux artistes sont invités à Batz-sur-Mer, Viktoria et Slawa Prischedko, aquarellistes.

Plus d'informations sur <http://prischedko.de/>



CONCERTS À L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ...

Depuis plus de 30 ans, la Paroisse de Batz-sur-Mer organise des concerts de qualité en l'église Saint-Guénolé tous les jeudis en saison à partir de 21h (entrée libre). De fin juin à début septembre, ces soirées musicales et familiales sont des rendez-vous incontournables pour tous les mélomanes avertis ou amateurs !

VISITER L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ AVEC LES GUIDES DE LA SPREV...

Grâce au concours de la commune et de la paroisse, la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie) assure la présence de guides pour faire découvrir aux visiteurs les richesses de l'église Saint-Guénolé, classée Monument Historique. Les guides organiseront également une soirée du patrimoine le mardi 23 juillet à 21h.

VISITES GUIDÉES...



Fort du succès de l'année passée, l'Office de Tourisme organise à nouveau des visites guidées tous les jeudis, du 11 juillet au 22 août à 17h. Pendant 2h, Marine Danet, guide et agent d'accueil à l'Office de Tourisme, vous fera découvrir l'histoire et le patrimoine de Batz-sur-Mer. Origines de la commune, commerce du sel, villas balnéaires, montée en puissance du tourisme, histoire des édifices religieux, patrimoine architectural... ces visites vous permettront de découvrir plus en avant Batz-sur-Mer et ses richesses.

Attention, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25, rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36). Tarif : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.

UNE NOUVELLE ANIMATION POUR LES PLUS PETITS...

Dans le cadre de sa politique à destination des familles, l'Office de Tourisme organise deux spectacles avec la conteuse Sylvianne Blomme Pille. D'une durée de quarante minutes environ, ces spectacles tout public (à partir de deux ans) se dérouleront le mercredi 31 juillet à 11h («Danger au potager») et le mercredi 14 août à 11h («Mon poisson m'a dit») dans la chapelle du Mûrier, ouverte spécialement pour l'occasion.

Attention, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25, rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36). Tarif : 3€ par personne.

Une nouvelle activité estivale en 2013 : LES BALADES CONTÉES, SONNÉES ET CHANTÉES...

S'adressant à un public familial, ces balades de quatre kilomètres permettent de découvrir l'histoire et les richesses du patrimoine de Batz-sur-Mer sous un angle différent, en musique et chansons. D'une durée approximative de 2h15, elles sont conduites par les Veuzous de la Presqu'île et par le conteur Roland Guillou.

Participation de 2€ par personne, gratuit pour les enfants de moins de douze ans. Attention, le nombre de participants est limité à 60 personnes.

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme (25, rue de la Plage / Tél. : 02.40.23.92.36 / officetourisme@mairie-batzsurmer.fr).

Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr



4^{ème} édition du grand week-end musical

Du vendredi 9 au dimanche 11 août 2013

La quatrième édition du grand week-end musical La Marée Montante, se déroulera du vendredi 9 au dimanche 11 août 2013. Organisée en partenariat par la ville et l'association nazairienne LMP Musique, La Marée Montante s'articule autour de 6 concerts gratuits.

Ce rendez-vous estival se distingue par une programmation musicale de qualité mêlant les genres (chanson française, pop, rock, blues, jazz, festif...) et par sa gratuité.

Vendredi 9 août 2013 :

- **Boy and The Echo Choir** (*dark pop*)
20h30 dans les ruines de la chapelle du Mûrier.
⇒ www.lmpmusique.fr
- **Elodie Rama** (*chanson soul*)
21h30 dans les ruines de la chapelle du Mûrier
⇒ www.elodierama.fr

Samedi 10 août 2013 :

- **Valentin Vierling** (*chanson*)
20h30 dans les ruines de la chapelle du Mûrier
⇒ www.lmpmusique.fr
- **Buridane** (*chanson*) - 21h30 dans les ruines de la chapelle du Mûrier
⇒ <http://buridane.fr>

Dimanche 11 août 2013 :

- **Les banquettes arrières** (*chanson-humour*) - 19h00
au Kiosque du Parc du Petit Bois
- **Le Bal Pépère** (*bal festif*) - 21h00
sur la grande scène du Parc du Petit bois
⇒ www.lastationservice.org



Un été RÉSOLUMENT FESTIF...

Les Associations Batziennes, l'Office de Tourisme et le Service Culture de la Ville travaillent tout l'hiver afin d'offrir un maximum de manifestations festives durant l'été. Focus sur quelques dates à noter dans vos agendas :

Deux marchés nocturnes...

Organisés dans la Grande Rue, les deux marchés nocturnes auront lieu le mardi 16 juillet et le mardi 13 août, de 18h à 23h. Animation musicale ou animation de rue, produits du terroir, restauration, produits artisanaux... seront au programme de ces soirées où la convivialité et la bonne humeur sont de mise !

Deux grandes Foires Antiquités et Brocantes...

Ces deux grandes foires organisées au cœur même du Bourg de Batz sont des rendez-vous incontournables pour tous les amateurs et les passionnés des meubles, bibelots, tableaux, objets de décoration et autres antiquités proposés par plus d'une centaine d'antiquaires et de brocanteurs venus de toute l'Europe.

Plaisir de découvrir l'objet de collection qui nous manque, plaisir de chiner et de négocier, ou simple plaisir de flâner et d'admirer... Chaque édition attire ainsi plus de 15 000 visiteurs ! Rendez-vous le samedi 27 juillet et le samedi 17 août, de 9h à 19h (entrée libre et gratuite).



Balades Pêche à pied...

Organisées en partenariat par l'Office de Tourisme et l'Association des Pêcheurs Plaisanciers, les balades pêche à pied rencontrent toujours un vif succès. Trois balades sont prévues en 2013 (mercredi 10 juillet, mercredi 7 août et mercredi 21 août). Celles-ci permettent de découvrir la richesse et la diversité de l'estran (partie du littoral située entre les plus hautes et les plus basses marées). Pendant 1h30, aux côtés des membres de l'association, vous vous initierez à la pêche à pied ainsi qu'au nécessaire respect d'un milieu fragile et qu'il convient de respecter. Attention, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme (tarif : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans).

Fête Nationale et feu d'artifice du 14 juillet...

Rendez-vous à 22h pour le départ de la retraite aux flambeaux, à 23h au port Saint-Michel pour le feu d'artifice et à 23h30 pour le bal public organisé dans le Parc du Petit Bois (Salle des Fêtes en cas de pluie).

Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr

Actualités de L'OFFICE DE TOURISME...



Didier Hayère, Maire adjoint, entouré par l'équipe de l'Office de Tourisme.

Travaux de rénovation...

Afin d'améliorer l'espace d'accueil du public et d'optimiser l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR), notamment en vue de l'obtention du label Tourisme et Handicap, quelques travaux d'aménagements ont été réalisés à l'Office de Tourisme durant le printemps. Ainsi, la banque d'accueil permet à trois agents de renseigner le public, contre deux auparavant, avec une partie en comptoir bas pour accueillir les personnes en fauteuil. En outre, la porte d'entrée a été élargie et les espaces de rangements ont été optimisés.

Un nouveau site internet...

Sur la base du site Internet développé pour le service Tourisme de Cap Atlantique, l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer dispose aujourd'hui d'un tout nouveau site Internet. Plus moderne que l'ancien site (qui avait été créé en 2009), il recense toutes les informations touristiques concernant la commune et les alentours et offre une large visibilité pour les adhérents de l'Office de Tourisme. Les rubriques « agenda » et « actualité » permettront par ailleurs aux vacanciers et aux Batziens de profiter des événements et manifestations organisés dans la commune. Très complet, ce site fait également la part belle aux rubriques pratiques, tels que la météo et les horaires des marées. Nous vous invitons à le découvrir à l'adresse suivante, www.ot-batzsurmer.fr et à nous signaler d'éventuelles erreurs ou omissions par mail (officetourisme@mairie-batzsurmer.fr).

Nouveau cadeau-souvenir...

Vous étiez nombreux à nous le demander, des posters (40x60 cm) reproduisant certaines des photos aériennes prises par Alain Guérin sont désormais en vente à l'Office de Tourisme au prix de 8€/pièce.

Un nouveau dépliant POUR LE MOULIN DE LA FALAISE...

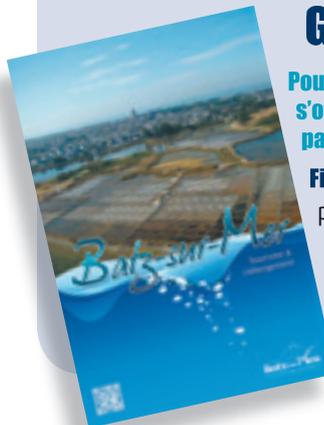


Afin d'optimiser la promotion du Moulin de la Falaise auprès des nombreux vacanciers fréquentant la presqu'île, un nouveau dépliant a été réalisé à l'initiative de la ville.

Edité à 8 000 exemplaires en Français et 2 000 en Anglais ce dépliant est disponible auprès de l'Office de Tourisme.

Rappel : le Moulin de la Falaise est ouvert au public quand les toiles sont déployées, en été, tous les après-midi du 15 juin au 15 septembre (fermeture le dimanche). Les groupes sont accueillis toute l'année sur rendez-vous.

Et un nouveau GUIDE TOURISTIQUE...



Pour son édition 2013, le guide touristique s'offre une nouvelle couverture et des pages intérieures remaniées.

Financée par les publicités des professionnels de Batz-sur-Mer et de la presqu'île et éditée à 10 000 exemplaires, cette parution est disponible auprès de l'Office de Tourisme.

Un site mobile POUR LA DESTINATION LA BAULE-PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE...

Le site mobile de la Destination est aujourd'hui accessible. En consultant le site classique de la Destination www.labaule-guerande.com depuis un mobile, la connexion vous est proposée automatiquement.

Simple dans son ergonomie, et se voulant le plus pratique possible, le site mobile est l'outil indispensable pour trouver rapidement l'information sur la Destination. Vous cherchez un restaurant, une sortie, une visite ? Rien de plus simple, connectez-vous !



Batz-sur-Mer

PROTÈGE SON PATRIMOINE...



Histoire du coq « girouette » du petit clocheton de la chapelle de Kervalet...

En début d'année, la toiture du petit clocheton de la chapelle Saint-Marc de Kervalet a été entièrement refaite.

À cette occasion, le coq « girouette » qui surplombe le toit du clocher a été descendu par les couvreurs, « l'animal » étant recouvert de mousse et de lichen.

Le coq déposé, les langues se délient, Loïc sur place nous indique que Jean-Yves (petit garçon) se souvenait avoir vu le coq chez lui : son père étant conseiller municipal à l'époque, peut-être l'avait-il gardé le temps de la réfection de la toiture de la chapelle, il y a de cela 40 à 45 ans ?

Olivier, un voisin du lieu, l'a emporté pour le nettoyer et le brosser. Après ce toilettage, à la stupéfaction de tous, il s'est avéré que le coq n'était pas en zinc mais en bois. L'ébéniste, Jean-Charles, a observé que l'essence du bois se trouvait être du châtaignier : en bon état bien que très « sablé » par une longue exposition aux intempéries, faisant ainsi apparaître les veines prononcées du bois, mais laissant malgré tout deviner une sculpture soignée dans les détails. Il lui a passé deux couches de lasure pour le protéger, a soigneusement graissé l'axe de pivot, en a fait le dessin grandeur nature et pris quelques photos. Le lendemain, à l'aide d'une nacelle, les couvreurs l'ont replacé sur sa tige à son endroit initial.

En recherchant dans le dossier de la chapelle, nous avons découvert une facture adressée à Mademoiselle Ananie Lehuédé de Kervalet, l'en-tête émanait du menuisier Michel Moulleron du Bourg de Batz (son atelier était situé rue Jean XXIII, en face de la mairie). Il avait reçu 25 francs d'Ananie Lehuédé en paiement du coq de la chapelle de Kervalet. Pour acquit, le 24 octobre 1932. Cela fait donc 81 ans que le coq tourne au gré du vent au-dessus de la tête des habitants de Kervalet. Et le châtaignier, quel bois résistant !

Texte et photographie : Marie-Annick Nicol

L'ex-voto de la chapelle de Kervalet inscrit aux Monuments Historiques...

À l'initiative de Laurent Delpire, Conservateur Départemental des Antiquités et Objets d'Art, et sur proposition de la Commission Départementale des Objets Mobiliers, la maquette de bateau ex-voto accrochée dans la chapelle de Kervalet a été inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté préfectoral en date du 2 avril 2013. Longue d'1 mètre, haute de 88 cm pour 35 cm de largeur, cette maquette d'un navire de guerre trois-mâts carré dit « Le Saint-Marc » date de la première moitié du XIX^{ème} siècle et est en bois taillé peint.



Restauration de deux tableaux de l'église Saint-Guénoyé...

Réalisés sur des toiles tendues sur planche, les deux médaillons datant du XVIII^{ème} siècle entourant Notre-Dame-du-Précieux-Sang dans la chapelle du Rosaire vont prochainement être restaurés. La Vierge des Douleurs est une copie du peintre italien appelé Le Guide et le Christ-Souffrant est une copie d'un tableau de Charles Lebrun. Le coût de l'opération (peintures et cadres) est estimé à 7 550 €. Sur demande du Conseil Municipal, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a accordé une subvention d'un montant de 1 617,75 €.



Ouverture du MUSÉE INTERCOMMUNAL DES MARAIS SALANTS...

À l'heure du bouclage de cette parution, la date précise de réouverture du Musée Intercommunal des Marais Salants n'est pas connue. Bien entendu nous vous présenterons le musée plus en détails dans le prochain numéro de ce bulletin municipal, mais vous pouvez déjà en découvrir quelques secrets dans le guide touristique 2013.

Baignade à Batz-sur-Mer, MODE D'EMPLOI...

Comme chaque année, du 1^{er} juillet au 31 août deux plages de Batz-sur-Mer seront surveillées par des personnels qualifiés de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). Cette surveillance 7 jours sur 7, de 13h30 à 19h00 concerne les plages Valentin et de La Gouvelle, la baignade étant pratiquée aux risques et périls des utilisateurs sur les autres plages.

Pour tous, chaque jour

N'hésitez pas à vous informer des conditions de baignade auprès des sauveteurs et assurez-vous que les conditions ne vont pas devenir dangereuses au cours de l'après-midi (évolution de la météo, courants, fortes vagues,...).

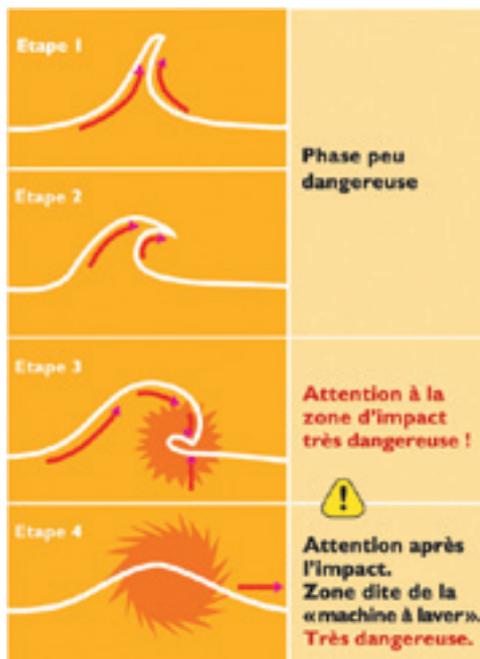
Avec vos enfants et petits-enfants

Restez toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.

Baignez-vous en même temps qu'eux **et désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.**

Equipez-les de brassards (marquage CE, norme NF13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant.

Méfiez-vous des bouées ou autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées,...), ils ne protègent pas de la noyade.



Pour vous-même, ne surestimez pas vos capacités !

Moindre frisson ou trouble physique ? Ne vous baignez pas !

Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.

Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsqu'elle est froide, que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.

Soyez vigilant dans les vagues et faites attention à leur zone d'impact.

Dans les zones de baignade surveillées respectez strictement les zones destinées à la baignade, les consignes des sauveteurs et les drapeaux de baignade.

En savoir plus ?

Vous pouvez utilement consulter sur le site de la ville (www.mairie-batzsurmer.fr) l'arrêté municipal n° 1360056 du 17 avril 2013 portant « Règlement de police générale, de la baignade et des activités nautiques dans les eaux baignant les plages de la commune de Batz-sur-Mer ».

DRAPEAUX DE BAIGNADE		
Baignade surveillée et absence de danger particulier	Baignade dangereuse, mais surveillée	Interdiction de se baigner

Un nouveau véhicule POUR LA POLICE MUNICIPALE...

Depuis quelques mois, la Police Municipale est dotée d'un nouveau véhicule qui a remplacé le Renault Kangoo, devenu hors d'usage. Achetée d'occasion pour 9000€, cette Ford Tourneo de 2007 est utilisée par les deux policiers municipaux dans le cadre de leur patrouille et de leurs déplacements quotidiens.



Le point sur LES TRAVAUX DE LA ROUTE CÔTIÈRE...

Reliant Le Pouliguen au Croisic et longeant l'océan, la Route Départementale 45 a bénéficié d'importants travaux durant les derniers mois. Stationnement, sécurisation des piétons et des cyclistes, mises aux normes, accessibilité des personnes à mobilité réduite et ralentissement de la vitesse ont été les maîtres mots de ce projet qui comprend des zones en agglomération relevant

de la compétence communale et des zones hors agglomération relevant de la compétence départementale.

De la rue de la Plage au rond-point de Saint-Nudec, les travaux sont aujourd'hui achevés : les réseaux d'eau pluviale ont été réhabilités et les réseaux aériens enfouis sur une partie du tronçon, avant que les aménagements de voirie soient

réalisés. Le long du Parc du Petit Bois, une estacade en bois offre aujourd'hui un grand confort de cheminement pour les piétons.

En face du camping de La Govelle, le Conseil Général a réalisé un rond-point qui sécurise ce croisement tout en permettant de ralentir les véhicules.



Avant



Après



Avant



Après



La part belle a été faite aux circulations douces, et notamment les vélos.

Le rond-point de la Croix Jenny sécurise parfaitement ce croisement autrefois assez dangereux.



APRÈS L'ÉTÉ...

Au second semestre 2013, les travaux vont reprendre dans la rue du Golf, jusqu'au Carbonet. Sur cet axe, les réseaux d'eau pluviale vont être réhabilités et les réseaux aériens enfouis. Sous réserve d'aléas susceptibles d'entraîner du retard, les aménagements de voirie seront terminés avant l'été 2014. Du Carbonet à la Govelle, les travaux relèvent de la compétence du Conseil Général.

Le poste de secours Valentin

EST SORTI DE TERRE...

Conçu en concertation avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et après une concertation publique (exposition et réunion), le projet de poste de secours Valentin a reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, de la Délégation à la Mer et au Littoral, de l'EPDSIS prévention groupement de Saint-Nazaire et du Directeur départemental des Territoires et de la Mer.

Assise sur des fondations adaptées aux exigences et contraintes du site, cette structure en béton matricé permettra dorénavant d'offrir une sécurité optimale aux personnes fréquentant le site,

notamment en assurant une parfaite visibilité de l'ensemble de la plage aux sauveteurs.

Afin d'améliorer la situation antérieure, une salle à l'abri des regards permettra de prodiguer les premiers soins en respectant l'intimité des personnes. Dans le même ordre d'idée, les sauveteurs bénéficieront de sanitaires et d'une douche.

Enfin, et afin de répondre aux demandes récurrentes des riverains, des WC autonettoyants et accessibles aux personnes à mobilité réduite ont également été intégrés dans le bâtiment.



Le poste de secours lors de la visite de réception des travaux



Les deux WC autonettoyants, ouverts au public en journée durant toute l'année (sauf périodes de gel)



La vue panoramique sur toute la plage depuis la terrasse

Et la Gouvelle ?

À l'image de la plage Valentin, la plage de la Gouvelle n'est pas sans danger pour les baigneurs et les surfeurs, nombreux à la fréquenter. Dans les années qui viennent le poste de secours devra donc être reconstruit et mis aux normes.

De l'éclairage LED DANS LE QUARTIER DE POULAN...

Juste avant l'été, des travaux de réhabilitation des réseaux et de remplacement du matériel d'éclairage public ont eu lieu dans une partie du quartier de Poulan. Conduits sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique), ces travaux ont permis de remplacer 38 points lumineux (candélabres et consoles). Afin d'améliorer le rendu, l'efficacité et le confort pour les usagers et afin de

diminuer par deux les consommations électriques, le matériel existant a été remplacé par de l'éclairage LED. Un système de détection permettra par ailleurs d'optimiser l'éclairage (et donc de réduire les consommations) en fonction de la fréquentation.

Coût total de ces travaux, 143 000 € TTC, avec une part communale s'élevant à 87 000 € TTC.

Abords du MUSÉE INTERCOMMUNAL DES MARAIS SALANTS...

En parallèle aux travaux d'extension-restructuration du Musée des Marais Salants menés par Cap Atlantique, la ville de Batz-sur-Mer a réaménagé les abords du musée (place Adèle Pichon, rue du 19 mars 1962, rue du Four, rue de Kerdour et rue du Grand Chemin).

Place Adèle Pichon...

La place Adèle Pichon est aujourd'hui terminée. Outre la création du jardin du Calvaire (voir bulletin municipal n° 25 Hiver 2012), un WC autonettoyant a été implanté face au Musée et des espaces verts ont été créés.

À l'image des précédents travaux, les trottoirs ont été réalisés en dalle de granit ou en enrobé beige. La chaussée devant le musée est quant à elle recouverte de pavés de granit. S'agissant de l'éclairage public, deux lampadaires LED ont été installés et un éclairage au sol valorise la porteresse et les salorges Bertrand dès la tombée de la nuit.



Rue du Four et rue du 19 mars...

Les travaux de réhabilitation des réseaux dans ces deux rues ont été compliqués par la présence de roche et le chevauchement des réseaux. À l'heure du bouclage de ce bulletin, les aménagements de voirie sont en cours et la circulation devrait retrouver son cours normal en début d'été.

Et après l'été ?

Le travail pour préparer l'enfouissement des réseaux aériens dans les deux tranches conditionnelles (rue de Kerdour et rue du Grand Chemin) a déjà été réalisé. Les travaux de réaménagement de la rue de Kerdour devraient en principe débuter à l'automne.



Sécurisation de la traversée DES VILLAGES DE KERMOISAN ET DE ROFFIAT...

Elaborés et conduits en partenariat avec le Conseil Général de Loire-Atlantique, les travaux de la route départementale RD 245 ont débuté comme prévu au début de l'année 2013. Le réseau d'eau pluviale a d'abord été réhabilité dans le secteur de Kermoisan, et les aménagements de voirie sont en cours de réalisation à l'heure du bouclage de ce bulletin.

Fin du chantier de la liaison douce ENTRE LES VILLAGES ET LE CENTRE-BOURG...

Ce chemin destiné à sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes a reçu son revêtement en sable de carrière compacté et est aujourd'hui totalement opérationnel. Comme prévu, une canalisation a été mise en place afin de régler les problèmes d'écoulement de l'eau de pluie.



CAUE,

DES ARCHITECTES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE...



Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de Loire-Atlantique

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), association départementale mise en place par le Conseil Général, met à disposition gratuitement sur rendez-vous des architectes-conseillers.

Toute personne désirant construire, rénover, aménager, peut consulter le CAUE. Il donne les orientations, les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant. Il conseille sur le choix du terrain, l'implantation et les contraintes d'urbanisme. Il analyse les besoins personnels, les explique en termes d'espace, sensibilise au caractère des constructions et aux créations contemporaines. Le CAUE ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre du projet.

Huit architectes proposent des permanences dans 45 communes du département. **Pour connaître les permanences à Batz-sur-Mer, vous pouvez appeler le service Urbanisme au 02.40.23.56.01 ou consulter le site www.caue44.com**

⇒ **Contact : CAUE / 25 rue Paul Bellamy / 44000 Nantes / contact@caue44.com / www.caue44.com**

Les aides au ravalement de façade

ET AU CHANGEMENT DES HUISSERIES...

Batz-sur-Mer est doté d'un patrimoine architectural et urbain très riche. Aussi, afin d'améliorer encore ce cadre de vie, la municipalité a mis en place une aide financière pour les travaux d'amélioration de façade.

Le périmètre d'intervention est celui de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Vous pouvez obtenir ces aides pour trois types de travaux, à hauteur de 30 % des dépenses avec un plafond de subvention de 2 300 € pour les enduits, de 762 € pour les peintures de façade et de 450 € pour le remplacement des menuiseries PVC.

Seuls les travaux ayant fait l'objet d'une autorisation sont éligibles à cette aide ; ils devront en outre être réalisés par une entreprise. Les demandes sont instruites dans l'ordre de dépôt, et accordées dans la limite des crédits inscrits au budget.

⇒ **Les formulaires de demande sont disponibles auprès du service Urbanisme (1 rue rue Kerbouchard / 02.40.23.56.01).**

⇒ **Voir également sur www.mairie-batzsurmer.fr rubrique "aides financières"**

L'info en plus...

Si Batz-sur-Mer devient une « Petite Cité de caractère » (la décision sera connue à la fin de l'année), les propriétaires pourront bénéficier d'autres aides financières. Info à suivre dans le bulletin municipal d'hiver 2013.

Actualités de LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE...



Cet été, venez découvrir les dernières acquisitions du fonds local de la Bibliothèque intercommunale du SIVU de la Côte Sauvage. Parmi les quelques 50 nouveaux titres liés à notre littoral, vous trouverez par exemple :

Le Croisic : l'établissement des bains de mer Sylvain Deslandes de 1844 à 1893 de Béatrice Verney, Les marais de la presqu'île de Guérande d'Armel Jorion-Delbos, Les éoliennes en mer de Philippe Gouverneur, La presqu'île de Guérande : souvenirs des années 1950-1960 de Gilbert Champenois, Le pays de Guérande photographié du ciel de Josick Lancien, Jours tranquilles au Croisic de Maryse Martin-Lelievre, Petite baie blanche de Jean Brouillet, Guide des plantes du bord de mer de Christian Bock, Peindre la Bretagne à l'aquarelle d'Yvon Carlo, Rok 2 : 50 ans de musique électrifiée en Bretagne de Franck Darcel, Portraits mythiques de marins de Rémy Fièrè, Saffré, 28

juin 1944 : la mémoire des maquisards d'Étienne Gasche, La bataille navale des Cardinaux de Georges Javel...

La bibliothèque Intercommunale de la Côte Sauvage, c'est aussi près de 1 000 DVD dont 400 films tout public et jeunesse ; plus de 10 000 titres de romans dont 2 250 titres de romans policiers, 2 500 CD de musique, 70 abonnements de presse et magazines.

⇒ **Le forfait médiathèque coûte 22 €, le forfait bibliothèque 9 €, et c'est gratuit jusqu'à 18 ans (quel que soit votre lieu de résidence, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)**



© Bruno Le Bihan

Galette des anciens 2013...

Organisée par le CCAS pour la huitième année consécutive, la Galette des Rois a réuni un peu plus d'une centaine de personnes dans la Salle des Fêtes, le dimanche 6 janvier 2013, en compagnie de Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, de Monique Levenez, maire adjointe, et de plusieurs conseillers subdélégués.

Info

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de la ville de Batz-sur-Mer accueille le public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h. Monique Levenez, Maire-adjointe aux Affaires sociales, reçoit sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10h à 12h.



⇒ Contact : Emilie Michelot au 02 40 23 77 40
ou sur ccas@mairie-batzsurmer.fr

Succès de l'opération

TOUTES POMPES DEHORS...

Afin de financer des activités extrahospitalières au profit des enfants soignés au service oncologie pédiatrique du centre hospitalier de Nantes, la ville s'est associée, sous l'impulsion de Monique Levenez, Maire-adjointe, à l'opération « Toutes pompes dehors ». Le principe de cette action organisée par l'association Onco Plein Air est de collecter des chaussures usagées (mais encore utilisables) qui seront ensuite revendues à une entreprise d'insertion locale afin d'être triées puis redistribuées. Avec l'aide des deux écoles qui se sont associées à l'opération, plusieurs centaines de paires ont ainsi été récupérées à Batz-sur-Mer. Au total, 52 tonnes de chaussures ont été collectées, permettant à l'association de recevoir un chèque de presque 26 000€ ! Merci à tous les Batziens qui ont participé à cette opération qui sera certainement renouvelée.



Téléassistance : RESTER À DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ...

La téléassistance s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent rester à leur domicile, en toute sécurité et dans la sérénité.

Les services proposés...

- Une sécurité de jour comme de nuit : selon la nature de votre appel et de vos besoins, des professionnels peuvent contacter et faire intervenir votre famille, votre entourage ou les services d'urgence.
- => Une veille vigilante et discrète est ainsi assurée.
- Une écoute 24h/24 : des professionnels sont à votre disposition pour vous apporter écoute, assistance et réconfort. Vous avez envie de parler, vous vous sentez seul, vous êtes angoissé, vous êtes victime d'un malaise, un chargé d'écoute du service de la téléassistance vous répond, du lundi au dimanche. Toute l'année, ce service assure une véritable présence à vos côtés.

Un dispositif simple...

Un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphone à votre domicile. Par simple pression sur un déclencheur portatif (médaillon ou montre), vous êtes en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance.

Le transmetteur vous permet de dialoguer, depuis votre domicile avec les professionnels, sans décrocher votre téléphone. Le médaillon ou la montre ont une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de votre environnement immédiat (cour, jardin...).

Un abonnement modulable...

Il s'adapte à vos besoins le temps d'une convalescence, quand vos proches sont absents, à l'année. Il est possible de résilier le contrat à tout moment.

En fonction de vos revenus, l'abonnement mensuel s'élève à 19 € 83 ou 9 € 90 (tarifs 2013). Selon votre situation, vous pouvez également bénéficier d'aides dans la prise en charge de cet abonnement.

⇒ Plus de renseignements auprès du CCAS (Emilie Michelot) au 02.40.23.77.40 ou sur ccas@mairie-batzsurmer.fr



Les jeunes de Batz-sur-Mer

EN VISITE AU FUTUROSCOPE...

Durant les vacances de Pâques, onze jeunes âgés de 9 à 12 ans sont partis en minibus en direction du Futuroscope de Poitiers, accompagnés par deux animatrices, Gaëlle et Mélanie. Ils y ont passé deux jours et ont dormi en auberge de jeunesse



Une nouvelle plaquette ENFANCE ET JEUNESSE...

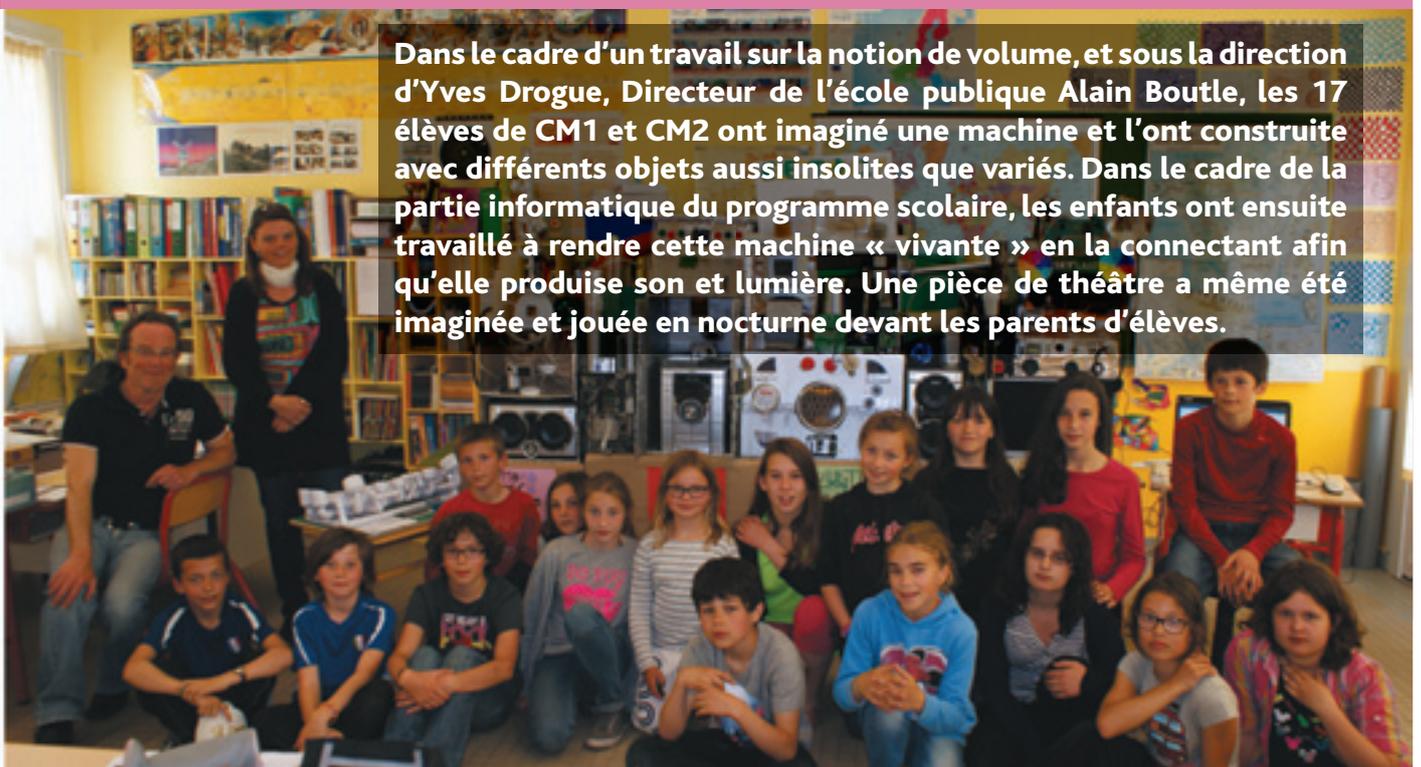
Afin de valoriser au mieux les activités mises en place par le service Enfance et Jeunesse (ALSH et Espace Jeunes La Hurllette), une nouvelle plaquette été 2013 a été créée et financée par la ville.

Envoyée à tous les parents adhérents dont les enfants sont inscrits auprès de l'une ou l'autre des deux structures, cette plaquette est également disponible à l'Accueil de Loisirs, à l'Espace Jeunes ainsi qu'à l'Hôtel de Ville et qu'à l'Office de Tourisme.

Electron 17,

LA DRÔLE DE MACHINE IMAGINÉE PAR LES ÉCOLIERS D'ALAIN BOUTLE

Dans le cadre d'un travail sur la notion de volume, et sous la direction d'Yves Drogue, Directeur de l'école publique Alain Boutle, les 17 élèves de CM1 et CM2 ont imaginé une machine et l'ont construite avec différents objets aussi insolites que variés. Dans le cadre de la partie informatique du programme scolaire, les enfants ont ensuite travaillé à rendre cette machine « vivante » en la connectant afin qu'elle produise son et lumière. Une pièce de théâtre a même été imaginée et jouée en nocturne devant les parents d'élèves.



L'actu de L'ACCUEIL DE LOISIRS...

Au sein du restaurant scolaire, les enfants ont participé à des ateliers (verrines sucrées/salées, croque-monsieur, confection de chocolats, de pizzas...) menés par les agents du restaurant scolaire municipal, Thérèse, Marie-Pierre et Michel.

Les enfants ont par ailleurs visité les serres municipales et repoté des fleurs pendant les vacances d'hiver. Début mai, les enfants ont refait le jardin aromatique avec l'équipe d'animation à Vaucourt-Singer. Pendant les vacances de printemps les enfants ont confectionné avec les agents des espaces verts les jardinières qui seront installées sur l'Espace Petit Bois et au cimetière.



Accueil de Loisirs EN PRATIQUE...

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis et en période de congés scolaires.

• **Horaires d'ouverture de l'Accueil de loisirs :**

- Mercredi : de 7h30 à 18h30 (de septembre à juin).
- Pendant les congés scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (jusqu'à 19h en juillet et août).

=> Journée, 1/2 journée avec repas ou 1/2 journée, forfait semaine.

=> Fermeture les jours fériés et les vacances de Noël.

• **Contact et inscriptions :** Tél. : 02.40.23.99.57 / rue Vaucourt-Singer / centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

L'auto financement DES PROJETS DES JEUNES DE LA HURLETTE...

Lors des manifestations locales, l'Espace Jeunes tient un stand pour financer les projets des jeunes (Marché de Noël, Chasse aux œufs...). Afin d'inciter les jeunes à participer à ces manifestations, la moitié des bénéfices est utilisée à l'achat de matériel (jeux de société, nouveaux équipements...) et l'autre moitié des bénéfices est partagée entre les participants sous forme d'avois pour leurs futures activités.



Espace Jeunes "La Hurlette" EN PRATIQUE...

- Ouvert aux jeunes âgés de 11 à 16 ans.
- **Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :**
 - Lundi au vendredi = 14h – 19h.
 - Mercredi et vendredi matin de 10h à 12h avec possibilité de pique-nique.
 - Certains soirs en semaine en cas de soirées prévues.
- => Fermeture pendant les vacances de Noël.
- **Horaires d'ouverture en périodes scolaires :**
 - Mercredi = 14h – 19h.
 - Samedi = 10h – 12h et 14h – 19h.
- **Adhésion annuelle :**
 - 7,70 € pour les enfants habitant sur la commune et les résidents secondaires.
 - 9,70 € pour les enfants hors commune.
- **Contact :** Tél. : 02.40.23.18.36 / impasse la Hurlette / jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

S'informer sur le projet de parc éolien en mer AU LARGE DE SAINT-NAZAIRE...

Le projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire est l'un des quatre projets d'éolien en mer retenu par l'État en 2012 à l'issue d'un appel d'offres.

Ce projet consiste à implanter à plus de 12 kilomètres des côtes, en face des communes de Batz-sur-Mer, du Croisic et du Pouliguen, 80 éoliennes Alstom de 6 mégawatts chacune. Celles-ci fourniraient l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de plus de 700 000 personnes, soit plus de la moitié des habitants de Loire-Atlantique !

Un large débat public...

Organisées sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), plusieurs réunions publiques ont eu lieu de mars à juillet afin d'informer le public et de répondre à ses interrogations, de permettre à tous de s'exprimer sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet et d'éclairer le maître d'ouvrage qui devra prendre une décision (poursuite, modification ou abandon du projet). Le débat se poursuit jusqu'au 20 juillet (toutes les informations afin d'apporter sa contribution sont disponibles sur le site www.debatpublic-eolienmer-saint-nazaire.org).

La CNDP devra ensuite établir son compte-rendu en rapportant l'ensemble des questions et avis exprimés. Sur la base de ce rapport, le maître d'ouvrage disposera alors de trois mois pour

indiquer les suites qu'il compte donner à ce projet. Si tout se passe selon le calendrier initial, le parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire sera construit entre 2015 et 2020, pour un démarrage de l'exploitation en 2018.

La géante des mers...

Reposant sur une fondation monopieu, l'éolienne Alstom Haliade 150 d'une puissance de 6 mégawatts culmine à 175 mètres de hauteur en bout de pale (la nacelle étant située à 100 mètres de haut). Afin de limiter la visibilité depuis la côte, les 80 éoliennes seront distantes d'environ 1 kilomètre entre elles. Toutes seront raccordées au réseau par une liaison sous-marine puis souterraine.

Leur lieu d'implantation a été défini en concertation avec les acteurs du

territoire, et notamment afin de respecter l'environnement ainsi que les activités liées à la pêche et autres usages de la mer.

Une filière tournée vers l'avenir...

Nécessitant un investissement de 2 milliards d'euros, ce projet s'inscrit dans la volonté française de développer les énergies renouvelables afin que celles-ci couvrent de plus en plus notre consommation d'énergie, tout en permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Ce projet permettra en outre la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects, tant pour la création que pour la maintenance, emplois basés en partie sur Saint-Nazaire et la presqu'île.

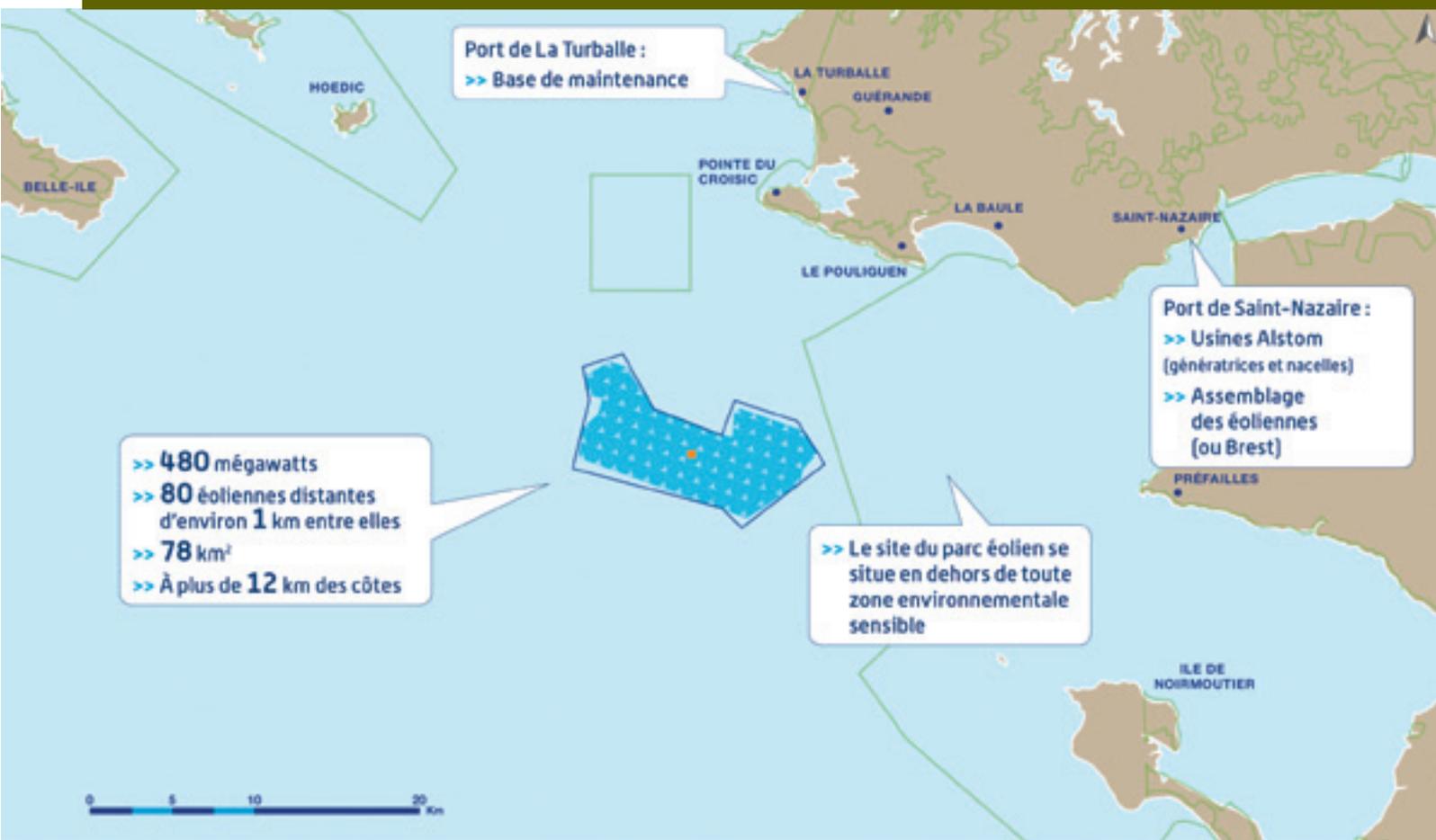
Vu de la côte...

Implantées loin de la côte, et avec le jeu de la courbure terrestre, les éoliennes seront discrètes, mais toutefois visibles à l'œil nu et par temps clair. Plusieurs photomontages sont visibles depuis le site internet www.debatpublic-eolienmer-saint-nazaire.org. Nous vous présentons ci-dessous la vue depuis la Tour Saint-Guénolé, par temps très dégagé.



un emplacement choisi avec soin...

Le lieu d'implantation a été choisi sur la base de nombreuses études sur les fonds marins, la qualité des eaux, les espèces vivantes et le milieu physique et biologique. D'autres études complémentaires vont être menées. Par ailleurs les lignes de force du paysage et les éléments de repère (phares, balises...) ont également été pris en compte.



- Zone de l'appel d'offres
- Projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire
- Poste électrique en mer
- Implantation des éoliennes
- Zones Natura 2000

UNE IMPLANTATION DÉFINIE EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- >> Une emprise limitée sur le domaine public maritime.
- >> Un positionnement des éoliennes qui optimise l'insertion du projet et limite la visibilité depuis la côte.
- >> Une disposition des câbles électriques inter-éoliennes qui tient compte des recommandations de la pêche professionnelle.

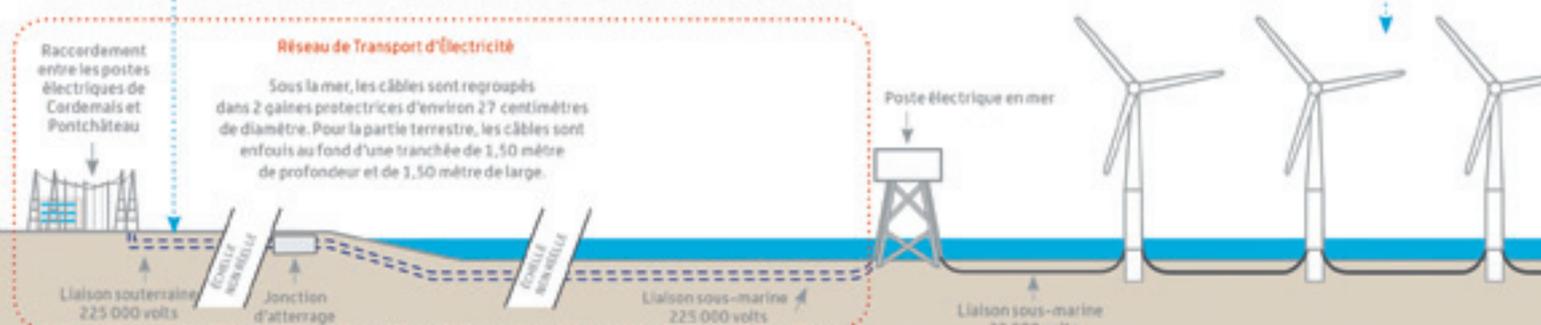
SCHEMA THÉORIQUE D'UN PARC ÉOLIEN

Raccordement électrique

Le parc éolien sera raccordé par une liaison sous-marine puis souterraine au réseau public de transport d'électricité par RTE, gestionnaire du réseau (coût estimé à environ 250 millions d'euros).

Éolienne Alstom Haliade 150 (source Alstom)

- >> Puissance électrique unitaire : 6 mégawatts
- >> Hauteur en bout de pale ① : 175 mètres
- >> Hauteur de la nacelle ① : 100 mètres
- >> Longueur d'une pale ② : 73,5 mètres
- >> Fondation : type monopieu



La ville se lance DANS L'ÉCO PÂTURAGE..

À l'image de nombreuses autres villes (même Paris s'y est mis) Batz-sur-Mer s'est à son tour lancée dans l'écopâturage.

Sur la base d'une convention passée avec un propriétaire passionné du Croisic, onze moutons d'Ouessant (cinq femelles, quatre agneaux et deux béliers) ont été installés sur le terrain communal situé dans le quartier de La Herpe et sur un second terrain aux abords du Pigeonnier. Un petit agneau a vu le jour à Batz-sur-Mer dès la première semaine !

Avant l'arrivée des ovidés, les deux terrains avaient été clos par les services municipaux, et des arbres fruitiers (poiriers, cerisiers, pommiers et mirabelliers) avaient été plantés sur le terrain du Pigeonnier.

Amélioration de la biodiversité.

Outre un gain de temps pour le personnel communal, l'écopâturage permet de maintenir la biodiversité en fertilisant naturellement et gratuitement les espaces verts concernés, sans nuisance olfactive ou auditive pour le voisinage.

Les animaux se sont immédiatement adaptés à leur nouvel environnement et les promeneurs sont aujourd'hui nombreux à venir les caresser à travers le grillage. Signalons à l'adresse de ces derniers qu'il est bon de ne pas donner à manger aux animaux !



Des totems en bois

POUR LES CHEMINS DE LA COUPURE VERTE...

Les nouvelles dénominations de voies adoptées par le Conseil Municipal (Cf bulletin municipal N°24 Hiver 2012) sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Les plaques de rues ont été posées et, pour les chemins situés dans la coupure verte, des totems en bois ont été installés au printemps.

Composés d'un poteau en bois et d'une plaque marquée du nom du chemin, ces totems en partie enterrés dans le sol permettent aux nombreux promeneurs fréquentant la coupure verte de parfaitement se repérer.



La fête du jumelage EN PHOTOS...

Les nuages menaçants et la pluie fine n'ont en aucun cas découragé les Batziens et les Salisiens de participer en grand nombre à la première fête du jumelage organisée le dimanche de Pentecôte.

Arrivés le matin par bateau au Port Saint-Michel, Claude Serres-Cousiné, Maire de Salies-de-Béarn et Bernard Bénéteau, Président du comité de jumelage salisien, ont été accueillis par leurs homologues batziens, Danielle Rival et Nadine Chossat : les sels des deux villes ont alors été mélangés avant le grand défilé qui a réuni les élus des deux villes, le Cercle Celtique des Paludiers, la banda Los Aïgassuts, les échassiers et une foule nombreuse, composée pour partie des anciens salisiens de l'association «Eaux Vives» venus passer le week-end en compagnie de nos anciens batziens.

La fête s'est poursuivie dans le Parc du Petit Bois où les deux repas et les nombreuses animations ont scellé une union très forte entre les deux populations.

Le soleil a manqué un grand moment, tant pis pour lui !

Les échassiers de Saint-Pé de Léren.



Les deux Maires, Danielle Rival et Claude Serres-Cousiné, accompagnés des deux Présidents des comités de jumelage, Bernard Bénéteau et Nadine Chossat.



Le Cercle Celtique des Paludiers.



Comme à son habitude, la banda Los Aïgassuts a mis une ambiance incroyable !

Quand Batz-sur-Mer accueille LE BREIZH A GAN...

Quand on parle de breton et de chant on pense à la Basse Bretagne. On se demande donc pourquoi la fédération « Kanomp Breizh » a choisi d'organiser un rassemblement de chorales en Loire-Atlantique.

Parce qu'on est en Bretagne. Parce que le pays guérandais est si beau. Et parce que c'est une région où les gens aiment entendre chanter en breton. Voilà donc pourquoi cette année, pour organiser le « Breizh a Gan », « Kanomp Breizh » et « Kendalc'h » ont choisi le Bourg de Batz comme étape du tour de Bretagne des concerts de chorales.

Cette 31^{ème} édition du « Breizh a Gan » s'est tenue dans l'église Saint-Guénolé du Bourg de Batz.

« C'est une façon de remercier les chorales de « Kanomp Breizh » qui chantent en breton en Loire-Atlantique pour tout le travail qu'elles accomplissent en faveur de la langue bretonne et du chant », dit un des organisateurs.

Six chorales de toute la Bretagne se sont rencontrées durant cette journée, avec près de 300 chanteurs.

Les chanteurs de « Kanerien Sant Karanteg » comme toujours bien habillés en bleu et rouge. Ceux « d'Hekleo » de Landerneau, champions de Bretagne de 2^{ème} catégorie, très fiers de participer pour la première fois au « Breizh a Gan ». Les femmes du chœur du « Centre

Breton d'Art Populaire » de Brest, heureuses de présenter la création qui leur a permis de remporter le Trophée de la Création de l'année. Sont également venus les champions de Bretagne 2012, à savoir le « Chœur d'Hommes de Bretagne », un chœur d'hommes bien connu aux quatre coins de la Bretagne.

Les voix de la région

Mais c'était aussi la journée des chorales de la région. La pression était grande pour les « Choralines-Korholen », une chorale du pays guérandais, qui à la fois participait au concert et qui était également en charge de l'accueil. Certains de ses chanteurs ont été un peu intimidés de chanter une des œuvres de René Abjean, compositeur bien connu, qui était assis juste devant eux. « C'était surtout la journée de la chorale Anna Vreizh, nos amis de Nantes et aussi celle d'Yvonne Breilly-Le Calvez, sa chef

de chœur » dit-il. Elle a reçu les honneurs de « Kanomp Breizh » d'abord pour l'excellent travail accompli durant de nombreuses années à la tête « d'Anna Vreizh » pour promouvoir le chant en Breton, ce qui n'est pas toujours facile en terre nantaise, et également les créations écrites par elle sur des poèmes de Naïg Rozmor, Anthony L'Héritier, Jeva Omnès, Patrick Corlay... Et la vieille dame, souriante et rayonnante, a reconnu qu'elle n'était jamais fatiguée quand le concert était beau et quand sa chorale chantait bien. Elle a ensuite dirigé une de ses créations devant les auditeurs en fin de concert.

Le prochain « Breizh a Gan » aura lieu dans le Finistère le premier dimanche de décembre 2013.

Article publié avec l'autorisation de son auteur, Armelle Le Guillou, secrétaire de la fédération des chorales bretonnes « Kanomp Breizh », pour l'hebdomadaire breton « Ya ».



Photographie : Georges Nard

Comprendre et préserver LA BIODIVERSITÉ...

L'association DECOS organise tout au long de l'année des sorties découvertes et conférences pour mieux connaître et apprécier les richesses naturelles de notre territoire. Fin avril, DECOS a invité Philippe Della Valle, chargé de mission Natura 2000 à Cap Atlantique, pour parler des enjeux liés à la protection de la biodiversité de la presqu'île en particulier.

Qu'est-ce que la biodiversité et quelle est son utilité ?

La biodiversité est le résultat de l'évolution des gènes, des espèces et des écosystèmes depuis des centaines de milliers d'années, qui aboutit à une diversité extraordinaire du vivant. Un peu moins de 2 millions d'espèces sont connues sur probablement entre 5 et 50 millions d'espèces estimées.

Cette biodiversité est très utile. Outre les multiples espèces végétales et animales utilisées pour l'alimentation, la production de médicaments et de biens matériels, cette diversité contribue largement à la qualité de notre cadre de vie. Cette biodiversité est dynamique : de tous temps de nouvelles espèces apparaissent quand d'autres disparaissent. Mais on sait désormais que cette très grande diversité est un facteur essentiel de résilience de nos écosystèmes aux accidents climatiques ou autres. Préserver la richesse de cette biodiversité est donc une question de survie.

Depuis le XIX^{ème} siècle, on constate un déclin de cette biodiversité.

Les causes sont multiples : évolution des pratiques agricoles, multiplicité des échanges, urbanisation, pollutions, effet de serre... Par exemple dans la région des Pays de la Loire, de 1 à 2 espèces sur 3 sont en situation précaire ; 103 plantes ont disparu depuis 2001 sur 1 432 espèces identifiées.

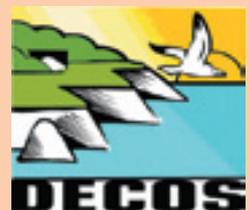
La prise de conscience des risques liés à cette perte de biodiversité est récente.

Elle date de 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro, et a déclenché de nombreuses actions correctives. En Europe et en France : réglementations de protection telles que les ENS (Espaces Naturels Sensibles telles que les zones humides), le Conservatoire du littoral, Natura 2000, loi littorale, loi sur l'eau, etc... et développement de pratiques humaines « responsables » provenant de la prise de conscience d'un public de plus en plus sensibilisé.

Quelques exemples de pratiques exemplaires à promouvoir sur notre presqu'île.

Planter des essences locales dans les jardins, éliminer les plantes invasives exotiques (baccharis, herbes de la Pampa, renouée du Japon...), utiliser des produits naturels, jardiner sans pesticide, préserver des zones « sauvages » dans les jardins pour accueillir les « auxiliaires » favorisant l'équilibre de l'éco système...

Résidents permanents ou secondaires, contribuez à la protection de cette biodiversité sur notre territoire et adhérez à DECOS pour apprendre, défendre des valeurs partagées et participer aux actions de l'association.



Texte : Association DECOS



A l'approche de la commémoration

DU DÉCLENCHEMENT DE LA GRANDE GUERRE...

« 1914-2014, le Bourg de Batz se souvient »

Au mois de novembre 2012, dans le cadre du projet «La Loire-Atlantique se souvient», le Conseil Général et l'Association des maires de Loire-Atlantique sollicitaient les communes et les associations patriotiques du département pour qu'elles s'associent au grand projet de commémoration de tous ceux qui, originaires de Loire-Atlantique, sont Morts pour la France pendant la guerre 1914-1918. L'objectif poursuivi est qu'un hommage particulier leur soit rendu à l'occasion du centième anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre.

Mobilisé par la municipalité, suivi et soutenu par Didier Chossat, adjoint au Maire et Correspondant Défense de la commune, le comité local de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Batz-sur-Mer, décidait de se lancer dans cette recherche sur le souvenir des 96 soldats dont le nom figure sur le monument aux morts. Le Président, Georges-Roland Cournil, et Jean-Marie L'Honen, pour la coordination des recherches, s'engageaient alors dans ce travail mémoriel avec une trentaine de bénévoles tous passionnés.

Ainsi, munis d'un guide de conduite d'entretiens, Annette Bolo, Anita Denecheau, Marie-Françoise Le Berche et Benoît Nicol sont partis sur le terrain interroger les descendants des familles de ces soldats. La moisson des témoignages vivants reste maigre, mais les familles pourraient encore faire des trouvailles en fouillant dans les greniers capables de livrer des trésors oubliés (livrets militaires, décorations, certificats, lettres et cartes postales...).

Dans le même temps, les journaux de l'époque sont dépouillés par Michel Texier et Solange Tourneau. De leur côté, Pierre Montfort et Roberte Legars ont affiné leurs recherches dans les registres d'Etat-civil et des Conseils municipaux. Jean-Paul Touzalin a plongé dans les JMO (Journaux de Marche et Opérations) utiles pour connaître la trajectoire militaire des soldats. Quant à Jean-Yves le Dù, aidé de Philippe Ducatel et de Jean-Michel Régent, il créait un blog :

<http://memoire-du-bourg-de-batz-14-18.blogspot.fr> que les batziens sont invités à aller visiter.

Cependant, de nombreuses questions demeurent en suspens. Combien sont-

ils à avoir donné leur vie pour la Patrie ? Sont-ils tous nés à Batz ? Où et quand sont-ils morts exactement ? À quel régiment appartenaient-ils ? L'homonymie complique encore la tâche. Néanmoins, le groupe ne désespère pas d'ici le printemps 2014 de venir à bout de toutes ces difficultés.

L'aboutissement de ce travail prendra la forme d'une plaquette consacrée pour la plus grande partie au souvenir de chaque soldat de Batz disparu à la guerre, mais aussi à la vie au bourg de Batz durant le conflit. Une **exposition** sera également organisée en 2014 présentant tous les souvenirs recueillis.

Toutefois, ces travaux demandent un investissement certain. C'est pourquoi le comité local de l'UNC ouvre une souscription à laquelle chacun des lecteurs soucieux d'apporter sa contribution à ce travail de mémoire peut contribuer en lui adressant un don ou en faisant un virement sur le compte bancaire du Crédit Mutuel : « Association UNC Batz-sur-Mer » compte n° 00010761301.

⇒ **Contacts : Georges-Roland Cournil, georges.cournil@wanadoo.fr, Jean-Marie L'Honen : jmlhonen@free.fr**

Présentation de L'ÉCOLE DE VOILE VALENTIN...

Implantée sur la plage Valentin, l'école de voile est un établissement de la Ligue de l'Enseignement-Vacances Pour Tous. Ouverte de mars à octobre, elle accueille des individuels, groupes, classes de découverte, séminaires sur des activités catamaran, planche à voile, paddle board et croisière.

Durant les vacances scolaires, des stages sont programmés pour tous, adultes seniors ados et enfants dès 6 ans sur Catamaran jeunes et adultes (Hobie), planche à voile Kona link, Optimist, Philéas et habitable. Possibilité également de cours particuliers et de location de matériel. Elle bénéficie de matériel nautique récent et entretenu : grâce à l'aide des communes de Batz-sur-Mer et du Croisic, l'école de voile a pu renouveler son Quad, engin indispensable en 2013 pour la manutention des matériels.

Sortie en voilier de 10 m au départ du Croisic pour la journée (île d'Houat) ou ½ journée.

Conditions particulières pour les jeunes scolarisés sur la presqu'île (moins 50%).

Nouveauté 2013 : formule « Famille »

Sortie découverte du port du Croisic côté mer, sortie « BZH » avec navigation en catamaran + repas crêpes (et vous repartez avec des images vidéos de votre sortie sur l'eau).

1963-2013 :

Les premiers dériveurs sur la plage... l'école de voile Valentin fête ses 50 ans en regroupant tous ses moniteurs le 29 juin (300 personnes) et par des opérations spéciales (voir notre brochure).

⇒ **Plus de renseignements au 02.40.23.85.28. ou sur le site www.ecoledevoilevalentin.fr ou par mail sur valentin@aligie.org**



Naissances

- Capucine SALICHON BARRET, née le 8 novembre 2012
- Ellie PLAYE, née le 10 novembre 2012
- Jonah ROUAUD, né le 18 décembre 2012
- Léo TROCMÉ, né le 24 décembre 2012
- Maëlys GUILLON PERISSE, née le 10 janvier 2013
- William LANDRY, né le 16 janvier 2013
- Sean BELLANGER, né le 27 janvier 2013
- Manon MORANTON, née le 28 février 2013
- Ibuki LEPRÊTRE, né le 10 mars 2013
- Mahina SABARD MINON, née le 11 mars 2013
- Izia PAROIS, née le 18 mars 2013
- Enzo BRISARD, né le 4 avril 2013
- Marius BUREAU, né le 15 avril 2013
- Maël YEQUEL, né le 25 avril 2013

Mariages

- DANON Valérie et CHAVY Stéphane - le 24 novembre 2012
- BUREAU Katell et BENMESBAH Arslane - le 9 février 2013
- BARANGER Brigitte et LABARRE Philippe - le 16 mars 2013
- MANCEL Delphine et CHASSERIO Benoît - le 18 mai 2013
- DESMARS Emilie et DARGERIE Matthieu - le 18 mai 2013

Décès

- MAUGENDRE née SIMAU Madeleine, décédée le 19 novembre 2012
- RIALLOT Alexandre, décédé le 13 décembre 2012
- CHAUVIN Christian, décédé le 16 décembre 2012
- LACHÈVRE François, décédé le 18 janvier 2013
- GUERVEL Serge, décédé 21 janvier 2013
- RUBAN Pierre, décédé le 4 février 2013
- CHAILLOU Jean-Claude, décédé le 6 février 2013
- FAUVEL Pierre, décédé le 9 février 2013
- LEHUÉDÉ née PICAUD Marcelle, décédée le 12 février 2013
- CHATELIER Pierre, décédé le 23 mars 2013
- BOISEAU Louis, décédé le 29 mars 2013
- ANGOMARD Damien, décédé le 10 avril 2013
- ZERMATI née BENARROCH Anne, décédée le 15 avril 2013

Services municipaux

AU REVOIR À...

Fernand Bruneau, Agent des Services Techniques qui part pour une retraite bien méritée.

BIENVENUE À...

Céline Le Bec, en poste depuis un an à l'accueil de l'Hôtel de Ville en remplacement d'un congé maladie et qui est nommée adjoint administrative stagiaire.



Guy Terrefond, recruté en tant qu'agent des services techniques en remplacement de Fernand Bruneau.



S'abonner AU BULLETIN MUNICIPAL...

Le Bulletin Municipal peut vous être envoyé par la Poste contre un chèque de 9,40 € (pour 2 numéros, à l'ordre du Trésor Public), à envoyer à cette adresse : Mairie de Batz-sur-Mer - Service Communication - 34, rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer.

À noter : le Bulletin Municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Batz-sur-Mer. Il est également disponible en Mairie, à l'Office de Tourisme et en téléchargement au format PDF sur le site Internet de la mairie (www.mairie-batzsurmer.fr).

Calendrier des vacances scolaires 2013-2014...

	ZONE A (Nantes)	ZONE B	ZONE C
Rentrée scolaire	Mardi 3 septembre		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre		
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier		
Vacances d'hiver	Du samedi 1 ^{er} mars au lundi 17 mars	Du samedi 22 février au lundi 10 mars	Du samedi 15 février au lundi 3 mars
Vacances de printemps	Du samedi 26 avril au lundi 12 mai	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril
Début des vacances d'été	Samedi 5 juillet		

Zone A : académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, **Nantes**, Rennes et Toulouse.

Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg.

Zone C : académies de Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles.

Retrouvez toutes les informations de Batz-sur-Mer sur le site www.mairie-batzsurmer.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 02.40.23.92.25
34, Rue Jean XXIII
Ouverture du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00
et de 13h45 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00 permanence État Civil

Urbanisme et environnement - Services Techniques

1, rue de Kerbouchard – Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
Ouverture le 1^{er} samedi de 9h00 à 12h00 (Urbanisme).
Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin.

Accueil 02.40.23.56.00

Police Municipale 02.40.23.91.99
1, rue de Kerbouchard

Restaurant Scolaire 02.40.23.90.29
Rue Alain Boutle

Office du Tourisme 02.40.23.92.36

25, rue de la Plage
De septembre à juin : ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30. Ouvert certains dimanches de 9h30 à 12h30.

Juillet et Août : ouvert tous les jours de 9h30 à 18h30.

Espace Jeunes 02.40.23.18.36

« La Hurlette » Impasse la Hurlette

Centre d'Accueil et de Loisirs 02.40.23.99.57

rue Vaucourt-Singer

Service Social de la Mairie : CCAS 02.40.23.89.60

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00.

RAM (Relais d'Assistants Maternelles) 02.40.23.77.40

Permanence au Centre Médico-social de Batz-sur-Mer
les lundi de 9h00 à 12h30.

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Gendarmerie

20, avenue Henri Becquerel au Croisic 02.40.23.00.19
(Incendie, accident, jour et nuit)

Pompiers

Poste de secours du Pouliguen 18

La Poste

3, rue du Croisic
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Ouverture le samedi de 9h00 à 12h00.

Trésor Public 02.51.75.07.77

1, allée du Parc de Mesemena, CS 20113, 44502 La Baule CEDEX

Bibliothèque Intercommunale 02.40.23.89.51

11, rue de la Plage
Horaires d'ouverture : Lundi de 10h00 à 12h00 (12h30 en été) - Mardi et
Vendredi de 16h00 à 18h30 - Mercredi de 10h00 à 12h30 - Jeudi de 16h00 à
18h30 (en été) - Samedi de 14h00 à 16h30.

Déchetterie

Route de Saint-Nudec 02.40.23.87.76

Ouverture tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Du 16 septembre au 14 juin : de 9h00 à 12h00.

Du 15 juin au 15 septembre : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.

Fermeture au public 15 minutes avant.

Refuge pour Animaux

Kerdino à Guérande 02.40.24.98.31

Ouverture du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.

EDF - GDF - La Baule

Dépannage Gaz 0 810 433 444

Dépannage Electricité 0 810 333 044

SAUR 0 811 460 312

Centre Régional AURAY

► pour tout problème lié aux conduites d'eau potable avant compteur et eaux usées.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Publics

Groupe Scolaire, rue Alain Boutle 02.40.23.92.58

Collège Jules Verne (Pouliguen) 02.40.42.32.46

Privés

Ecole Sainte-Marie & Saint-Pierre 02.40.23.92.16

Collège Saint Jean Baptiste (Guérande) 02.40.24.90.55

SANTÉ - SOCIAL

Médecins

Dr GAVELLE - 7, rue du 19 Mars 1962 02.40.23.70.70

Dr LACHAL Paul - 8, rue Jean XXIII 02.40.23.83.34

Dentiste

Dr LECLERC Philippe - 7, Grande Rue 02.40.23.94.30

Pharmacie

Saint Guérolé (VENE) - 2, Place du Garnal 02.40.23.85.10

Ostéopathes

MONFORT Philippe Charles - 2 rue de Ker Jacot 06.81.10.04.63

TEILLET - 54, rue Jean XXIII 02.40.23.90.79

Masseurs - Kinésithérapeutes

SIMON Bruno - 10, rue Jean XXIII 02.40.23.88.01

MAHÉ - TEILLET - BERGOT - LE GUERN 02.40.23.90.79

54 rue Jean XXIII

Pédicure - Podologue

PRIN Ludivine - 5, rue Jean de Laisne 02.40.23.72.92

Orthophoniste

Brigitte PAUL-PITARD - 5, rue Jean de Laisne 06.07.96.21.82

(consultation en cabinet ou visite à domicile)

Cabinet Infirmier

5, rue Jean de Laisne 02.40.23.85.00

Ambulance

Océane Ambulances 02.40.15.66.66

Polyclinique de l'Europe 02.51.16.16.16

33, bd. de l'Université 44600 Saint-Nazaire

Hôpital Cité Sanitaire 02.72.27.80.00

11, bd. Georges Charpak 44606 Saint-Nazaire Cedex

Assistante Sociale 02.40.42.32.15

Prendre RV auprès du CMS du Pouliguen

Sécurité Sociale 36.46

28, av. Suzanne Lenglen 44618 Saint-Nazaire Cedex

Relais CAF Guérande (Caisse d'Allocations Familiales)

Permanence mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, le jeudi de 14h à 16h.

1, impasse Anne de Bretagne, 44350 Guérande 0810.25.44.10

Consultation des nourrissons

Le 4^{ème} lundi du mois à 14h00 au CMS de Batz, rue Vaucourt Singer.

Prendre rendez-vous au CMS du Pouliguen 02.40.42.32.15

ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)

Contact : Mme CHARBONNEAU 06.88.69.68.92

Permanence le 2^{ème} mardi du mois de 10h00 à 11h30

au CMS de Batz-sur-Mer (26, rue Vaucourt Singer).

Silène

Permanence 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14h à 15h30 en mairie. . . 02.53.48.44.44

Espace Domicile 02.40.22.95.50

Mission Locale (service d'aide à l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans)

2, rue Louis Eon 44350 Guérande 02.40.42.96.76

ADIL (Information sur l'habitat)

Permanence le 4^{ème} mercredi de chaque mois

à la Mairie du Croisic de 11h00 à 12h00.

Secours Populaire 02.40.23.71.11

Mercredi et samedi de 15h00 à 16h30

Croix-Rouge Française

Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 14h00 à 16h00 au Local - Rue de la Plage

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

Hôpital local intercommunal de la Presqu'île

Avenue Pierre de la Bouexière, 44350 Guérande

Horaires : - Soir : de 20h00 à 22h30

- Samedi : de 16h00 à 22h00

- Dimanche : de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 22h00

CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer 02.40.23.90.22

6, rue Mauperthuis

Permanence du mardi au samedi de 10h00 à 12h00.

Horaires des Messes :

Toute l'année : le dimanche à 09h30.

JOURNAUX (correspondants)

PRESSE-OCEAN

M. ARRIBARAT 06.16.37.21.78

Mèl ra.presse-o@cegetel.net

OUEST-FRANCE

M. DOUAY 06.82.84.48.98

Mèl christophe.douay9@orange.fr

Mme FERAY 06.21.72.32.49

Mèl marineferay@wanadoo.fr

L'ECHO de la PRESQU'ÎLE

M. RICORDEL 02.40.42.48.19 ou 06.03.59.41.85

Mèl jean-pierre.ricordel@orange.fr

Média Web 06.08.65.26.92

Mèl redac@mediaweb.fr



Rejoignez-nous
www.facebook.com/batzsurmer

Kermoisan - Kervalet - Roffiat - Trégaté